

**PROCES-VERBAL**  
**COMITE DIRECTEUR NATIONAL N° 507**  
**Marseille, le 21-22-23 février 2025**

**RESOLUTIONS**

Document approuvé le 23 février 2025.

Classification du document : public

***Réunion du vendredi 21 février 2025, 18h00-20h00 – CDN restreint***

**Présents :**

ALLEGRE Sébastien - DI MEGLIO Frédéric – FELIX Valérie – FERRETTI Jean-Lou – HECQUET Céline – HEIDT Valérie – LAMERAT Patrick – LEBRET Joël – MARAN Vincent – MARGOUET Chantal - MATHIS Samuel – MATYKOWSKI Isabelle – PENVEN Stéphanie – PHILIPPE Claude - PISTOLET Julie – ROPERT Yvon – ROUVIER Béatrice - SCHITTLY Bernard (visio) – SERVAL Emmanuel – SWOBODA Claire – ZIANE Myriam

**Excusés :** CORBE Anne - CUVELIER Sarah - DELMAS Éric – DUPRAT Justine – GRANDJEAN Bruno - MEYER Hugo

**Assistaient également :**

Alain DELMAS	Chargé de mission
Cécile NOEL	Secrétaire de séance
Sophie MAES	Directrice
Richard THOMAS	DTN

**1 – Points du Président :**

Depuis la dernière réunion CDN du 15 décembre 2024 :

**Aide aux structures plongée de Mayotte :**

Situation Post-Cyclone : Une dizaine de structures dont un gros club asso (armée) sont concernés. Ils représentent environ 200 licences en tout, dont 130 pour le club de l'armée.

Contact pris avec ces structures. Contact pris avec Lafont fin décembre et début janvier. Soutien financier apporté, avec un budget de 1000 euros par structure demandeuse (7 structures demandeuses 6 SCA et 1 club).

**Rencontres Nationales Sport et Biodiversité :**

Première édition des Rencontres Nationales Sport et Biodiversité au CNOSF (Paris) le 1<sup>er</sup> avril, avec le Pôle ressources des sports de nature. FFESSM partie prenante, le Président a postulé et été retenu pour participer à la grande table ronde « La biodiversité, un enjeu au cœur des sports de nature ». Seront présentes 5 personnes : industrie outdoor, espaces protégés, collectivité territoire, activité maritime (FFESSM) et activité terrestre. Engager une réflexion et vision de l'avenir du sport en cohérence avec la transition écologique de la société.

### **Demande de rencontre avec la ministre des Sports (courrier) :**

L'objectif est de présenter le périmètre élargi de la fédération et ses engagements environnementaux, sportifs, économiques et sociaux. Programmée le 9 avril prochain.  
Année de la mer en 2025.

### **La filière métier plongée :**

Sujet concernant la refonte des brevets d'état sera abordé en CDN élargi.

### **Salon de la plongée : quelques points forts**

DGAMPA : rencontre du chef du service plaisance et nautisme.

CMAS, COSMOS.

SCUBAPRO et AQUALUNG : contrat de partenariat en discussion pour nouvelle olympiade.

### **Informatique :**

Difficultés avec ZOL. Nous attendons qu'ils terminent l'évolution de la version web du Carnet de plongée afin de finaliser la version mobile avec PERMEABLE.

### **Rencontre avec le vice-amiral, Préfet maritime de Méditerranée :**

Vice-Amiral Christophe Lucas. Rencontre prévue le 25 mars au siège de la FFESSM, ce sera la 1ère fois qu'un Préfet maritime de Méditerranée se déplace au siège national. Sujets sur la prévention de l'accidentologie, sur la notion d'immersion de navires récifs, sur la Stratégie Nationale Mer et Littoral, sur notre REX etc.

3 présidents de région sont invités : Sud, Occitanie et Corse.

### **Dossier immersion navires « récifs artificiels » :**

Travail avec Pierre BOISSERY, expert au sein de l'Agence de l'Eau, il était intervenu à notre récente assemblée générale. Projet sur La Ciotat.

### **Cosmos, principal organisme patronal des employeurs du sport :**

Il joue un rôle clé dans le secteur sportif. Il a un poids institutionnel et politique important. Nous soulignons l'importance de la participation à ces organismes. Nous sommes membres du Conseil National.

Nous avons eu récemment un échange sur la stratégie politique et sociale avec le responsable de ces thèmes au Cosmos, nous avons mis le focus :

\*Sur les dangers de l'abaissement du seuil d'exonération de la TVA pour le secteur marchand sportif et nos auto-entrepreneurs.

\*Sur la TVA à taux réduit pour les sports de nature (mais opposition financière de Bercy dans le contexte actuel).

\*Sur l'utilité d'un appui envers le bénévolat employeur, à creuser : octroi de trimestres complémentaires de retraite ou crédit d'impôts à destination des dirigeants bénévoles.

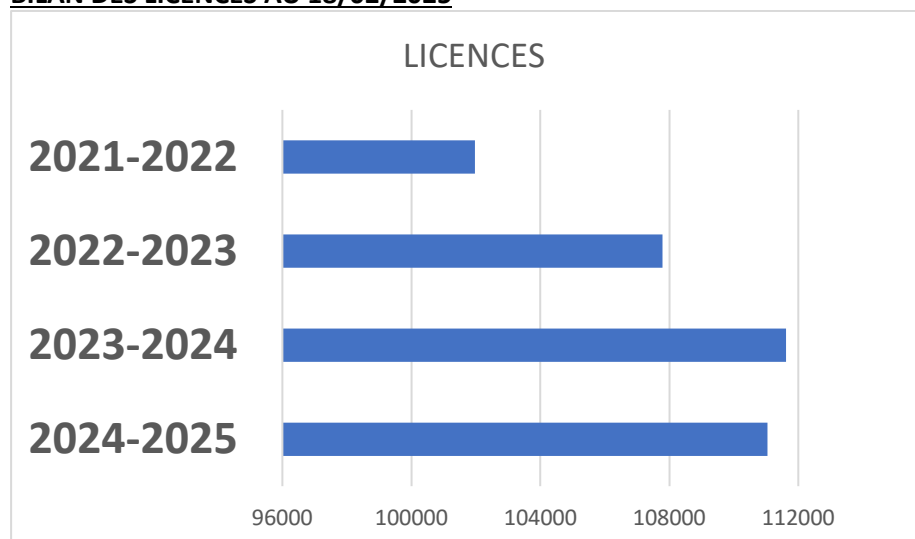
## **2 – Points du Secrétaire Général :**

### **BILAN DES LICENCES AU 18/02/2025**

ANNEE	LICENCES	POURCENTAGE FEMININES
2024-2025	11 1039	34.02 %
2023-2024	11 1624	33.37 %
2022-2023	10 7793	32.62 %
2021-2022	10 1975	32.17 %

Évolution en pourcentage du nombre total : baisse de 0.52%

**BILAN DES LICENCES AU 18/02/2025**



Évolution en pourcentage du nombre total : baisse de 0.52%

**Bilan des brevets toutes commissions au 18/02/25 :**

BREVETS TOUTES COMMISSION	ANNEE
20 046	2024-2025
20 911	2023-2024
19 650	2022-2023

**PLANNING PREVISIONNEL CDN :**

<b>JUIN 2025</b> à MARSEILLE RESTREINT + REGIONS	13-15 JUIN 2025
<b>CONSEIL DES OD, CONSEIL DES COMMISSIONS</b> LIEU A AFFINER	20-21 SEPTEMBRE 2025
<b>OCTOBRE 2025</b> à LA GRANDE MOTTE	10-12 OCTOBRE 2025
<b>AG NATIONALE</b> à ANNECY	05-07 DECEMBRE 2025

Le comité départemental 34 propose d'accueillir le CDN à la Grande Motte, avec des coûts d'hébergement et de logistique compétitifs. L'événement coïnciderait avec un festival de plongée et les 40 ans du comité 34, offrant une opportunité institutionnelle et festive.

**3 – Points du Trésoriers Général et Adjoint :**

**Incidence financière sur nb actuel de licences et cartes :**

<b>111 039 licences</b> A fin janvier 2025	<b>20 046 brevets</b> A fin janvier 2025
<b>111 624 fin janvier 2024</b>	<b>20 911 fin janvier 2024</b>
<b>Soit -585 licences = - 0,52 %</b>	<b>Soit -865 brevets = - 4,13 %</b>

Projection saison 135 000 – 0,5% = 134 325 soit perte environ 32 K€

Projection saison 65 750 – 4,1 % = 63 034 soit perte environ 43 K€

#### **Quelques points de repère complémentaires :**

\*Maîtrise des postes dépenses / recettes

\*Équilibre financier tenu entre masse salariale et prestataires

\*Vente immobilière : Prolongation notariée de la date limite pour la vente suite à la nouvelle AG extraordinaire de copropriété.

\*Rappel : augmentation des forfaits repas (30 €) et hébergement (100 €) sur mission fédérale nationale au 01.01.2025.

#### **Point de route sur les commissions :**

\*Janvier : Réunion au salon de la plongée avec toutes les commissions sportives (consignes DTN, budget communication)

\*Fin janvier : Informations sur le fonctionnement comptable des budgets de commissions vers les nouveaux élus Pdt et chargés de finances

\*Au quotidien, accompagnement et réponses aux questions

#### **4 – Budget du Sport en France : un héritage transformé en mirage (Président) :**

Le budget du sport en France (hors budget des JOP) a subi une réduction significative, passant de 590 millions d'euros à une baisse de plus de 100 millions d'euros, moins notable que les 200 millions initialement prévus suite à l'action du mouvement sportif. Ce budget représente moins de 0,2% du budget de l'Etat, loin des 1% annoncé pour faire de la France une nation sportive. Cette réduction s'inscrit dans un contexte de baisse budgétaire globale de l'État.

Les fédérations sportives ont mené des campagnes d'information et de mobilisation, en janvier, pour protester contre la réduction du budget (« Carton rouge à Bercy »). Les fédérations sportives dont la FFESSM et l'Association nationale des élus du sport (collectivités territoriales) ont signé un manifeste pour contester la baisse du budget post-JO.

#### **Impact sur la fédération :**

\* Haute performance : budget stable malgré les réductions. Budget global qui reste le même pour 3 disciplines haut-niveau (c'est celui que nous avons pour une seule discipline).

\* Contrat de développement : L'incertitude persiste quant à la stabilité budgétaire du contrat de développement, anciennement reconnu sous le nom de convention d'objectifs.

\* Les parts territoriales : Réduction au moins de 10% par rapport à l'année dernière, équivalente à la suppression du budget de l'IDF. Ceci affectera les clubs.

D'autant que les collectivités territoriales verront une réduction de 20 à 30% de leurs budgets pour le développement culturel et sportif, ce qui limitera les investissements dans de nouvelles infrastructures sportives comme les piscines.

#### **5 – Point sur le Secourisme fédéral et d'État (Samuel Mathis) :**

**Premier bilan** à la suite de la reprise par Julien Laffineur, mi-décembre.

En application des nouvelles mesures réglementaires 2024, les comités départementaux ayant l'agrément PSC1 ne doivent plus solliciter le renouvellement (ou la mise en place de cet agrément) à la préfecture dont ils dépendent. L'État transmet cette habilitation à l'échelle nationale de la Fédération qui a mis en place une EPN (équipe pédagogique nationale). A ce jour 48 départements bénéficient de l'agrément PSC1, seuls 21 ont répondu à l'enquête bilan fédéral !...

**Question soulevée** : le secourisme doit-il être une activité exclusive de la CTN ?

Importance de structurer et de développer le secourisme comme une activité fédérale transversale reconnue, avec une logique financière claire.

Actuellement, notre secourisme se trouve dans un "no man's land" administratif et réglementaire. La nouvelle Aquitaine a intégré le secourisme comme une mission transversale, sollicitée par les commissions régionales.

Dans certains CODEP, le modèle financier fonctionne bien, exemple avec un comité départemental dont 95% du budget provient du secourisme.

**Pour le PSE.** À ce jour aucune obligation de recyclage pour les moniteurs fédéraux, mais à l'avenir cela pourrait changer.

## **6 – Questions éventuelles des membres du CDN sur le fonctionnement fédéral :**

\* Déclaration de patrimoine et d'intérêt auprès de la Haute Autorité Transparence Vie Publique pour le Président, le Président Adjoint, le(s) Vice-Présidents, le Secrétaire Général et le Trésorier Général à effectuer dans les deux mois suivants leur élection (élection en décembre 2025). Certains élus n'ont pas encore complété cette obligation. Impératif car cela avait causé des problèmes lors de l'olympiade précédente.

\* Mise en place des adresses mail @ffessm.fr pour les membres du CDN et responsables des commissions en ayant fait la demande.

## **7 – Boutique Vestimentaire (Valérie Felix)**

Gestion réalisée pour les membres du CDN et remis ce jour.

\*\*\*\*\*

### ***Réunion du samedi 22 février 2025, 9h00-12h30 – CDN restreint***

#### **Présents :**

ALLEGRE Sébastien – CORBE Anne - DI MEGLIO Frédéric – CUVELIER Sarah - FELIX Valérie – FERRETTI Jean-Lou – HECQUET Céline – HEIDT Valérie – LAMERAT Patrick – LEBRET Joël – MARAN Vincent – MARGOUET Chantal - MATHIS Samuel – MATYKOWSKI Isabelle – PENVEN Stéphanie – PHILIPPE Claude - PISTOLET Julie – ROPERT Yvon – ROUVIER Béatrice – SCHITTLY Bernard (visio) - SERVAL Emmanuel – SWOBODA Claire – ZIANE Myriam

**Excusés :** DELMAS Éric – DUPRAT Justine – GRANDJEAN Bruno - MEYER Hugo

#### **Assistaient également :**

Alain DELMAS	Chargé de mission
Aurélie LESCURE	Secrétaire de séance
Sophie MAES	Directrice
Richard THOMAS	DTN

## **1 - Plan Sportif Fédéral (PSF) pour contrat développement D.S et conseils régionaux (DTN et Président)**

Le PSF est en cours de préparation. Il est la traduction du programme qui a conduit à l'élection de l'exécutif avec une continuité dans les grands objectifs du précédent PFS. Il fixe le cap pour la nouvelle olympiade en précisant nos ambitions de développement, les moyens à mobiliser et les priorités à partir d'un état des lieux et de l'analyse des forces et des faiblesses de la fédération. C'est un support utile aux OD pour décliner leur projet de développement au regard de leurs réalités et besoins spécifiques de leurs territoires.

Il est demandé par le ministère des sports et l'agence nationale du sport, ce dernier servant à argumenter les échanges préalables à la déclinaison :

- Du contrat de délégation (discuté après l'attribution des délégations à échéance du 31 décembre 2025)
- Du contrat de développement (discuté en avril / mai 2025)
- De la campagne de subvention PSF-PT (en cours)

Les Commissions Nationales ont de même été sollicitées par le DTN pour décliner leur propre projet de développement sur l'olympiade dans l'objectif de le présenter à l'exécutif et de le communiquer pour information aux OD et leurs commissions régionales et départementales respectives.

## **2 - Réflexion sur feuille de route future du S.I (Julie Pistolet, Joël Lebret)**

### **Refonte du SI :**

L'objectif est de se séparer des prestataires actuels (ISIA, ZOL) et de reprendre la gestion interne des briques du système d'information.

Présentation du périmètre et des réalisations à ce jour.

Utilisation du logiciel Sage pour la comptabilité, en collaboration avec le cabinet Lafont.

Prévision d'une simplification du processus d'impression et d'envoi des cartes.

Regroupement de certaines fonctionnalités.

Intégration de Florent Merlat, chef de projet informatique pour piloter les projets informatiques fédéraux, en remplacement de Théo qui fonde sa société (coopération sur 2 mois actuels).

Mise en production initialement prévue pour septembre 2026, le démarrage est repoussé à janvier-février 2027 pour éviter les complications en pleine rentrée fédérale, en sachant qu'il y aura alors un point de difficulté sur la période comptable.

**Problématiques avec ZOL** sur le carnet de plongée (version web). Les changements fréquents de chefs de projet et de développeurs chez ZOL ont entraîné une perte de connaissance historique du projet et ont affecté la qualité du produit et la satisfaction des utilisateurs. Le manque de coordination bloque la mise en ligne de l'application mobile qui est liée à l'application web. Le DSI, présent un jour par semaine, sert d'interface avec ZOL et joue un rôle utile dans la gestion des relations internes.

## **3 - Communication, harmonisation Siège-CN-OD. Communication Institutionnelle et Digitale (Steph Penven, Sam Mathis)**

État des lieux : forces et faiblesses

Réflexion sur la création d'un réseau de communicants pour la presse : un consultant technique et un consultant presse par commission par exemple.

Communication interne :

Hétérogénéité des supports de communication dans les AG. Charte graphique pas toujours appliquée. Certains sites Internet n'utilisent pas le modèle général.

Constats de la communication sur les réseaux :

Ex de certaines commissions, différences entre : logo, nom Facebook et nom Instagram.

Très peu de partages de contenus entre les comptes. Ex aussi du « carton rouge à Bercy » publié sur le Facebook National et très peu relayé par les OD (ou création d'une autre image moins pertinente par une région).

Objectifs :

Développement de la marque FFESSM

Amélioration de la cohérence interne

Digitalisation et optimisation des outils

Valorisation du sport compétitif

Axes de travail :

Mise en place d'un service de communication centralisé :

Création et validation d'un plan de communication annuel (priorités + budget).

Harmonisation des supports de communication et pédagogie auprès des OD

Développement d'une stratégie digitale cohérente

Relations Presse et visibilité grand public

Digitalisation des services et refonte du site Web

Mise en place d'un service communication structuré :

Harmonisation et professionnalisation des supports

Développement de la visibilité et des relations presse

Digitalisation et amélioration de l'expérience licencié

Conclusion :

La FFESSM doit impérativement moderniser et structurer sa communication pour recruter de nouveaux licenciés en rendant son offre plus attractive et lisible. Elle doit développer sa notoriété et se positionner face à la concurrence, valoriser son image auprès des médias, sponsors et Institutions, et mieux accompagner ses structures affiliées pour harmoniser et professionnaliser la communication.

En structurant sa communication autour d'un pôle centralisé, d'une stratégie cohérente et d'outils digitaux modernes, la FFESSM pourra relever les défis des prochaines années et garantir son attractivité auprès d'un public plus large.

Pourquoi ne pas créer le poste d'un directeur de communication ?

Le président : notion d'avoir un responsable de communication en réflexion depuis 4 ans, retardé vu les difficultés financières 2019-2023. Demande de faire un focus sur le bien être apporté par la plongée. Réflexion pour engager sur le moyen terme un directeur de communication.

**Résolution 25/001 : La possibilité de prévoir l'embauche d'un responsable pilotant la stratégie de communication, au plus tard à la rentrée saison 2026 sous réserve des possibilités financières.**

Contre : 0

Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité**

#### **4 - SCA, création Newsletter trimestrielle (Claire Swoboda et Eric Delmas)**

Création d'une newsletter trimestrielle à destination des pro.

Rubriques : réglementation, code du sport, aspect RH, et actualités fédérales.

#### **5 - Film Hockey sub féminin (DTN)**

Rappel : attribution d'une subvention ANS il y a 2 ans. Réalisation par More sport, programmation réalisée sur chaîne TV sport en France.

##### **Film sur le Hockey Féminin :**

Appel à Projet de l'Agence Nationale du Sport 2023 : Un film de 52 minutes sur le hockey féminin a été réalisé pour accroître l'exposition de cette discipline. Le projet a reçu un financement de 7 000€. Diffusion : Le film a été diffusé 11 fois depuis le 20 janvier sur la plateforme Sport en France, qui attire environ 2,5 millions de spectateurs par mois.

##### **Intégration et Promotion de la Fédération :**

\*Importance de l'intégration d'une plateforme grand public pour promouvoir la fédération.

Mention du teaser Hockey sub féminin, disponible sur le site de la fédération depuis le 24 janvier, coïncidant avec la Semaine mondiale du sport au féminin.

\*Présence d'Eva André, une apnéiste prometteuse, lors de la Journée de la femme.

Long métrage prévu pour mettre en avant l'apnée.

#### **6 - Médiatisation : Émission sur Sud Radio (52mn) + Réalisation Clip vidéo « 2025 année de la Mer » (3mn) (Président).**

**Sud Radio** : Participation à l'émission « Le monde à découvrir » sur Sud Radio, diffusion prévue le 18 mai. Présentation des activités scientifiques, culturelles, sportives et de loisirs de la fédération. Vincent Maran communiquera sur la partie environnementale, Valérie Félix sur la partie fédération et Fred sur la partie bien être.

**Clip Vidéo** : Avancement significatif depuis le dernier comité directeur. En vidéo, notre engagement FFESSM vers la mer et l'océan. « L'Océan, le cœur bleu de la Terre ».

Demande de labellisation auprès du ministère de la Transition écologique pour l'année de la mer 2025 « La mer en commun ».

**TV sport en France** : Possibilité d'un enregistrement en avril pour l'émission « Parole de président ».

#### **7 - Oxygène préventif en Procédure de rattrapage (MFN et Président adjoint)**

Réflexion sur l'autorisation à donner pour que 2 centres volontaires (la Gravière du Fort et l'Incantu) puissent tester une nouvelle procédure d'oxygénothérapie normobare en cas de remontées anormales, si pas de possibilité de ré-immersion et si aucuns signes d'ADD.

Rappel : une mise sous O2 n'est pas synonyme obligatoire de prise en charge par les services de secours. Expérience très ancienne du DAN à l'international (recul de 20 ans) sur ce sujet.

Étude observationnelle au titre d'inhalation d'O2 de désaturation en termes de prévention, sur les 2 centres cités, et avec bilan dans un an. Explication de la méthodologie.



**Résolution 25/002 : Acceptation pour que ces 2 centres testent cette procédure.**

Contre : 0

Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité**

## **8 - Point sur une nouvelle convention avec l'OFB (Vincent Maran)**

### **Renouvellement du Label "Partenaire Engagé pour la Nature"**

- Possibilité d'être labellisé "Partenaire Engagé pour la Nature" pour les entreprises et structures associatives.

- Dossier de renouvellement en cours depuis fin 2024 :

Changements de modalités car Initialement prévu pour janvier, repoussé au 31 mars.

Changement d'interlocuteur, ce qui a compliqué le processus.

- Les Fédérations Sportives restent dans le périmètre du programme, permettant le renouvellement de la participation.

- Participation à l'Événement des Nations Unies pour les Océans (UNOC) en juin à Nice :

Avec une partie pour le grand public et une autre pour les politiques et scientifiques.

La Fédération sera représentée pour la protection du récif corallien.

- Collaboration avec Génération Mer :

Participation à des conférences et événements pour représenter la Fédération.

L'adhésion est en cours, avec une charte à compléter.

## **9 - Questions Diverses**

• **Plongeur de Bronze sans CACI** : lors du CDN juin 2024, il avait été demandé et validé la délivrance du plongeur de bronze sans CACI.

Mais au niveau réglementaire, il s'agit d'un brevet, et on ne peut avoir de licence et de brevet sans CACI. Décision à annuler, car à l'heure actuelle ce n'est pas possible de délivrer ce brevet sans CACI.

Il y avait un potentiel détournement en transformant ce brevet en ATP : La conversion du "plongeur de bronze" en ATP pourrait entraîner une perte de 500 à 1000 licences.

**Résolution 25/003 : annulation de la décision votée lors du CDN de juin 2024**

Contre : 0

Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité**

### • **Conseil maritime de façade Manche Mer du Nord**

Isabelle MATYKOVSKI demande qu'il y ait un changement de référent :

Hélène Caron en remplacement de Dominic BENBASSA

Réponse du Président : C'est le préfet maritime qui le nomme sur proposition du président de la fédération. Donc pour ne pas perdre la représentation, attendre les renouvellement d'ici moins d'un an.

Appel à tous les référents : Importance d'avoir des résumés des réunions pour informer le national. Ce qui n'est jamais le cas.

## **10 - Forum des OD 20-21 septembre (équipe d'organisation à créer)**

Samedi matin : conseil des commissions nationales.

Samedi après-midi et dimanche matin : Forum des OD.

Lieu : plusieurs possibilités (Nantes ou Paris)

Sujets évoqués :

- Discussion sur les modèles économiques des OD et la recherche de subventions publiques. (elles fournissent des pistes de ressources cruciales).

Certains comités départementaux dépendent principalement des subventions rétrocessions de la Fédération. Cependant, cette dépendance n'est pas uniforme.

Les parts territoriales jouent également un rôle dans le financement, bien que leur contribution soit souvent inférieure à 15%.

- Uniformisation de la communication (prise au sens large) entre échelon national, régional, départemental et les commissions nationales.

**Équipe d'organisation:** Fred, Sébastien, Bernard, J-Lou, Yvon Ropert, Chantal et Myriam.

\*\*\*\*\*

**Réunion du samedi 22 février 2025, 15h00-20h00 – CDN élargi au régions et commissions**

**Présents :**

ALLEGRE Sébastien – CORBE Anne - DI MEGLIO Frédéric – CUVELIER Sarah - FELIX Valérie – FERRETTI Jean-Lou – HECQUET Céline – HEIDT Valérie – LAMERAT Patrick – LEBRET Joël – MARAN Vincent – MARGOUET Chantal - MATHIS Samuel – MATYKOWSKI Isabelle – PENVEN Stéphanie – PHILIPPE Claude - PISTOLET Julie – ROPERT Yvon – ROUVIER Béatrice – SCHITTLY Bernard (visio) - SERVAL Emmanuel – SWOBODA Claire – ZIANE Myriam

**Excusés :** DELMAS Éric – DUPRAT Justine – GRANDJEAN Bruno - MEYER Hugo

**Assistaient également :**

Alain DELMAS	Chargé de mission
Sophie MAES	Directrice
Richard THOMAS	DTN
Cécile NOEL	Secrétaire de séance

**Présidents Comités Régionaux :**

- Mr Sébastien ALLEGRE	Nouvelle Aquitaine
- Mr Thiery BERTRAND	Bourgogne Franche Comté
- Mr David CARTRON	Bretagne Pays de la Loire
- Mr Christian JOLIVET	Centre
- Mme Chantal MARGOUET	Corse
- Mr Thomas ANTH	Est
- Mr Antoine CAPELLE	Guadeloupe – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Patrick LAMERAT	Ile de France
- Mr Joël LEBRET	Normandie
- Mr Marie Christine ORTOLE (visio)	Martinique
- Mr Laurent JUMELLE	Hauts de France
- Mme AUPETIT Amandine	Nouvelle Calédonie – <i>Absente et excusée</i>
- Mr Jean Marc CHAREL	La Réunion – <i>Absente et excusé</i>
- Mr Renaud HELSTROFFER	Auvergne Rhône Alpes
- Mme Océane BIONAZ	Polynésie Française – <i>Absente et excusée</i>
- Mr Jean Claude JONAC	Sud - Provence Alpes Côte d'Azur
- Mme Nicole BOULAY	Occitanie - Pyrénées Méditerranée

### **Présidents Commissions Nationales :**

- Mme Laetitia MINIER	Apnée
- Mr Hervé ALFONSI	Archéologie
- Mme Sandrine SAUGE-MERLE représentée par Vincent MARAN	Biologie et Environnement – <i>Absente et excusée</i>
- Mr Dominique RUAUX	Hockey Sub
- Yann STREBLER	Handi
- Mr Jérôme CARRIERE (visio)	Juridique
- Dr Bruno GRANDJEAN représenté par Bernard SCHITTLY (visio)	Médicale-Prévention – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Antoine FAUVEAU	Nage avec Palmes
- Mme Françoise GRAND	Nage en Eau Vive
- Mr Laurent RIEFFEL	Orientation Sub
- Mr Vincent RAVEL	Pêche Sous-Marine
- Mme Pascale CETRE	Photo Vidéo
- Mr Daniel MEYNOL	Plongée Souterraine
- Mr Olivier TIBERGHEN	Plongée Sportive en Piscine
- Mr Grégory POIRIER représenté par Anne CORBE	Technique – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Christophe MARTINEL	Tir sur Cible Sub

**Préambule :** Présentation des présidents de commissions / présidents de régions

### **1 - Résumés et Points clefs du Président, SG, TG**

#### **Communication :**

Réflexion sur l'embauche d'un responsable pour piloter la communication sous réserve de faisabilité financière.

#### **Evolution du S.I :**

Perspectives du système informatique, en particulier avec les 2 élus SI.

Des ateliers seront organisés pour discuter des évolutions du système informatique.

La mise en ligne du nouveau site est prévue pour fin 2026, début 2027.

#### **Le budget du sport en France / implication vers la FFESSM :**

\*Maintien subvention Haute-Performance (Ht Niveau)

\*Contrat de développement : L'État fournit 80 000€ dans la convention d'objectifs. On attend...

\*Parts territoriales ANS : Une diminution de 10% est prévue, nécessitant des ajustements budgétaires pour les OD et les clubs.

#### **Rencontres Nationales Sport et Biodiversité :**

Les premières rencontres nationales du sport et de la biodiversité au CNOSF dont le président sera l'un des intervenants de la table ronde. Le 1<sup>er</sup> avril à Paris

#### **Divers :**

Une entrevue avec la Ministre des Sports est demandée pour fin mars pour exposer le périmètre de la Fédération.

Entrevue avec le préfet maritime de Méditerranée au siège le 25 mars.

Dossier sur les immersions des navires récifs artificiels (immersion de navire, pour contourner la convention de Barcelone)

Création d'une newsletter trimestrielle pour les SCA

Forum des OD, le 20-21 septembre,

Prolongement du partenariat avec Beuchat pour Oxyjeunes et la plongée.

Fin du partenariat avec Scubapro en raison de leur incapacité à soutenir les grands projets politiques de la fédération (E-Learning, carnet de plongée par ex). Aqualung est en voie de devenir le nouveau partenaire à partir d'avril 2025.

Soutien financier pour les structures sinistrées de Mayotte.

## **2 - Salon de la plongée (Président)**

Principales réunions : DGAMPA, DS3B de la DS, CMAS, Mistral Media Subaqua, COSMOS, Asso Terre-Mer, GNPU, FFH, Aqualung-Scubapro, Via Santé...

Bilan du Salon dont le thème était « Préservation de la mer et des océans » (2025 année de la mer). Fréquentation 2% en plus chaque jour par rapport à l'année anniversaire.

65 600 visiteurs (14% d'étrangers / 33% qui sont Niveau 1 ou n'ont pas de brevet)

1600 baptêmes gérés par l'IDF, 166 moniteurs à manager : Remerciements du Président.

## **3 - Subvention Erasmus + Jeunesse (One Health) (Président)**

"One Health underwater : youth well-being with Diving". Appel à projet de l'Europe.

La FFESSM renoue avec le mot « Études » inscrit dans son nom avec ce partenariat de coopération européenne entre organisations internationales, en faveur de l'innovation à travers un projet sport et santé jeunesse. La plongée en tant qu'outil de santé. Approfondissement des liens entre plongée sous-marine et santé mentale chez un public jeune adulte post Covid, avec relation avec la biodiversité marine.

Coordinateur du projet porté par le Président : FFESSM (France), partenaires DAN Europe (Divers Alert Network Europe – Malte et Italie) et Université de Bruxelles, laboratoire de physiologie (Belgique).

Ce projet subventionné sur 2 ans (120.000 e) a reçu de l'Europe une notation excellente de 87/100. Il intègre une étude sociologique et épidémiologique à grande échelle sur les bienfaits de la plongée, des recherches physiologiques avec les marqueurs biologiques salivaires du stress pour démontrer les bienfaits de la plongée, une conférence européenne finale afin d'intégrer cette pratique dans les politiques publiques sport-santé.

## **4 - Réalisation d'un Clip Vidéo :**

Un clip vidéo FFESSM sur notre engagement pour l'Océan, sensibilisant le grand public aux enjeux du maritime.

Dans le cadre de 2025 Année de la Mer et l'UNOC (Nations Unies juin 2025), demande de labellisation « la Mer en commun » auprès du MTE (DGAMPA).

Notre engagement pour la Nature et notre planète bleue est reconnue par le Ministère de la Transition Écologique. C'est dans l'ADN de notre fédération, nous sommes les sentinelles bleues. Ce projet de clip vidéo en cours de réalisation rentre dans le cadre de 2025 année de la Mer. Il a été labélisé au lendemain du Comité Directeur.

## **5 - Infos Sport (DTN) :**

### **Nouvelle olympiade, nouveaux référents au sein de la direction des sports et de l'agence nationale du sport**

Plusieurs changements de référents ont eu lieu, nécessitant une réacclimatation et la création de nouveaux liens de confiance.

- ANS Développement + Parts territoriales : Sophie DUFOUR
- ANS HP : Jean Pierre GUYOMARC'H

- DS notre référent : Nicolas FORTSMANN
- DS mission Sport Durable : Marina CHAUMOND
- Formation : Anne Laure DUHONG

### **Subventions État**

Comme rappelé par le président fédéral, la réduction du budget du ministère des sports est significative.

Nous concernant, nous avons aujourd'hui la garantie du maintien de notre contrat de performance et des aides personnalisées aux sportifs de haut niveau au même niveau qu'en 2024 soit 163 500 € pour le CP et 25 000 € pour les AP).

Concernant le contrat de développement et les appels à projet, nous n'avons pas encore de tendance.

Concernant les parts territoriales, l'enveloppe allouée à la fédération sera probablement réduite de 10% soit environ – 60 000 €, l'équivalent de l'enveloppe allouée à un gros territoire.

### **Agrément de la fédération**

Reconduit pour 8 ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025

Attention au contrat d'engagement républicain (CER) de nos structures affiliées (en cas de demande de subvention). La Délégation se sera pour fin d'année 2025-début 2026.

### **Reconnaissance de Haut Niveau des Disciplines**

Les disciplines de nage avec palmes piscine, apnée piscine et apnée en eau libre ont été reconduites sans encombre.

Le hockey subaquatique a nécessité des négociations avant acceptation du ministère des sports, ce dernier répondant au critère de résultats (être dans les 3 meilleures nations au monde) mais pas à celui de la densité sportive (au moins 15 nations à chaque championnat du monde). A signaler enfin que la demande de reconnaissance de haut niveau pour la chasse sous-marine formulée par la FFPSA a été refusée par le ministère des sports.

### **Projet de Performance Fédéral**

Le projet de performance fédéral doit être réexaminé pour la prochaine olympiade (il fera l'objet d'un arrêté ministériel en juillet 2025). Nous sommes dans l'attente des instructions du ministère des sports pour parfaire le travail d'ores et déjà engagé avec les différents staffs des 4 disciplines reconnues de haut niveau. Impact fort sur la reconnaissance et l'accompagnement de nos sportifs de haut niveau et nos structures d'accès au haut niveau territorial et national et nos structures d'excellence (pôles France) notamment au plan financier (contrat de performance, parts territoriales...)

A signaler qu'un travail particulier est engagé pour aligner le hockey avec les attentes de l'État et la stratégie à partager avec la NAP et l'apnée. L'enjeu : comment alimenter, rajeunir et constituer la meilleure équipe de France élite pour figurer systématiquement au tableau des nations médaillées au championnat du monde sénior.

### **Surveillance Médicale Réglementaire**

Un socle d'examens médicaux est imposé par l'État pour les sportifs listés de haut niveau, espoir collectif national et en structure reconnue dans le PPF. La fédération a été questionnée par le ministère des sports sur des ajouts possibles selon les spécificités des disciplines (prévention des risques / traumatologie...). Choix adopté avec la CNPM de n'ajouter qu'un seul examen supplémentaire à ce socle ; examen exclusivement requis pour les apnéistes en eau libre à savoir une échocardiographie transthoracique de repos (argumentaire déposé début février).

### **Entraîneurs Fédéraux Nationaux**

Un nouveau règlement a été adopté pour identifier et nommer les entraîneurs fédéraux nationaux en décembre 2024.

Une première liste d'entraîneurs sera soumise par le DTN au président fédéral pour validation d'ici fin mars. A signaler que les fiches de poste des staffs lors des déplacements internationaux sont en cours de ré-interrogation par la DTN.

### **Médecin des Équipes de France**

Négociation en cours pour une mise à disposition gracieuse du médecin de l'équipe de France d'apnée en eau libre par le centre hospitalier d'Ajaccio (3 semaines : CDF et déplacements EDF + suivi des SHN + études et prospectives).

### **Prévention dopage**

Nos engagements pris envers l'AFLD (Agence française de lutte contre le dopage) et la direction des sports pour la mise en œuvre de notre stratégie de prévention du dopage n'ont pas été tenus en 2024 concernant la formation des sportifs de haut niveau et de leur encadrement. C'est dommageable.

### **Plateforme Adel**

Tous les sportifs de haut niveau et le personnel doivent compléter leur formation en ligne sur Adel, une plateforme pédagogique de l'Agence mondiale antidopage (AMA).

Ceux qui ne complètent pas cette formation ne pourront pas être sélectionnés en équipe de France ni participer aux championnats du monde ou d'Europe.

Extension Potentielle : À terme, cette exigence pourrait s'étendre aux sportifs de niveau national.

### **Plateforme Podium**

L'AFLD a mis en place la plateforme Podium pour les formations « Escorte » simplifiant ainsi le processus de certification des escortes et les procédures lors des contrôles antidopage. Il est demandé aux CN d'abandonner les process de formation ayant cours jusqu'à maintenant au seul profit de ce dispositif.

### **Championnat France multidisciplinaire de Limoges**

Comité de pilotage opérationnel. Le programme est finalisé. Un maître mot : mutualiser les moyens et les savoir-faire entre commissions pour tendre vers une qualité comparable entre discipline et mettre un terme aux championnats de juges au profit de championnats de sportifs.

### **NAP / Coupe du Monde des Clubs à Aix-en-Provence**

Une coproduction CN NAP FFESSM et club du Pays d'Aix Natation (PAN). Beau succès malgré une plus faible participation (nombre de nageurs et de nations) que prévue en raison d'un problème de date (trop tôt dans la saison).

Offre une vitrine pour la fédération et permet de valoriser notre savoir-faire et d'augmenter notre influence auprès de la CMAS (évolution des règlements sportifs, innovations...)

Intention de candidater à nouveau en 2026 pour une date en avril.

Nécessité de faire évoluer le modèle économique de l'évènement avec le PAN.

## **Championnats internationaux 2025**

Le DTN fait le constat d'un risque de surcoûts pour nos déplacements équipe de France liés notamment à des changements de règles au niveau de la CMAS (coût des inscriptions et des engagements). Les budgets seront revus en conséquence et le montant des participations des sportifs de même en référence au règlement financier des équipes de France et des collectifs nationaux.

## **Jeux Mondiaux 2025 (Shengu / Chine – Août)**

La France a obtenu 3 quotas pour les Jeux Mondiaux 2025 :

- NAP : 1 quota individuel (Maïwenn HAMAN / 50 AP) et 1 quota relais homme (4X100 SF et 4X50 SF)
- AP : 1 quota individuel (Guillaume BOURDILA / dynamique)

Sommes en attente d'information de la CMAS concernant les quotas para apnée.

Discussions en cours avec le CNOSF concernant le financement de cette opération dans un contexte de réduction budgétaire et des défis liés au déplacement en Chine (adaptation au jetlag et au climat).

## **Réunion Parasport au Salon de la Plongée**

Mise en place d'un groupe de travail FFEISSM FFH FFSA incluant des sportifs ayant participé au dernier championnat du monde para-NAP et para-Apnée pour discuter des règlements sportifs en vue de demander la double délégation pour le sport handisport et le sport adapté.

## **Réunion avec les Clubs de Rugby Subaquatique**

Discussion avec cinq clubs de rugby, représentant environ 120 joueurs, pour obtenir un soutien fédéral pour l'organisation d'une première rencontre nationale officielle interclubs en Ile de France (Bobigny le 8 juin). Est rappelé par le DTN les conditions de représentativité à satisfaire (nombre de régions concernées et de clubs par région) avant de prétendre créer une commission nationale et se voir attribuer un budget propre.

## **Fonctionnement de la commission des SHN et des collèges des entraîneurs et des juges arbitres au sein du BJAÉ**

Écriture d'une fiche « rôle » des représentants élus au sein du CDN (fait)

Écriture d'une fiche « rôle et fonctionnement » de la CSHN (en cours)

Témoignage de Claude Philippe concernant le rôle et le fonctionnement du collège des juges et des arbitres.

Rappel : les représentants de ces différents organes ne représentent pas leur activité spécifique mais bien les intérêts partagés de tous les entraîneurs, les juges et les athlètes de haut niveau, toutes disciplines confondues.

## **Annulation du Championnat de France UNSS**

Annulation due à des difficultés financières et des tensions internes à l'UNSS ainsi qu'à la non-libération des professeurs d'EPS au-delà du mercredi après-midi (pour un championnat qui se déroule sur 2,5 jours !).

## **Adaptation du Sport au Changement Climatique**

Mise en place d'un PNACC plan national d'adaptation du sport au changement climatique avec la mission Sport Durable du Ministère des Sports que nous devons décliner au regard de 6 mesures principales et de typologies de sites : les plans d'eau intérieurs et littoraux, les parcours d'eau vive, les piscines et les fosses. L'enjeu premier est d'être en capacité de conduire une étude de vulnérabilité de nos pratiques subaquatiques qui sont bien identifiées dans le document cadre décliné par la mission sport durable du ministère des sports.

Yvon ROPERT et Jérôme HLADKY sont impliqués dans ce projet.

## Concours de Professeur de Sport

Un poste a été ouvert au concours externe du professorat de sport pour recruter un nouveau CTS option plongée scaphandre, CTS qui devrait être mis à disposition de la fédération. Les épreuves d'admission ont eu lieu les 6 et 7 février. Les épreuves d'admission auront lieu en juin. 6 candidats sont en lice.

## 6 - Répartition financière du coût de la Licence (Président)

### La licence fédérale en question.

**Rappels :** Tarifs FFESSM saison 2025 Licence

48 € adulte / 30 € jeune / 13,50 € enfant / 20 € aidant

La licence permet de contribuer à la vie associative de la Fédération et de ses clubs, et de participer à toutes les nombreuses activités organisées par la Fédération et ses organes déconcentrés (régions et départements), qu'elles soient de formation dans les diverses disciplines subaquatiques fédérales, de loisir ou bien de compétition.

**Assurance :** Le licencié est couvert par l'assurance en RC obligatoire de la fédération valable dans le monde entier pour les dommages qu'il cause ou qu'un autre participant lui cause lors de ses activités. Il a une protection juridique gratuite incluse grâce à la FFESSM.

Avec en plus la possibilité de prendre une assurance individuelle accident complémentaire (AIA) qui demeure conseillée en particulier en cas de voyage plongée à l'étranger.

### Coût d'une licence et autres Fédé de sports de nature :

Une étude de plusieurs fédérations de sports de nature fin 2023 montrait que le coût de notre licence (actuellement 48 € adulte) est dans la fourchette moyenne basse des prix des licences.

### Motivations actuelles de pratique :

80% des cas le besoin d'être en bonne santé, 65% des cas le désir de loisir et détente, 25% des cas un besoin social, 15% des cas l'envie de performance compétitive.

La diversification a créé une forme d'hybridation des pratiques (sport de loisir, sport de compétition, sport santé, sport bien être...).

### Comment se répartit le coût d'une licence adulte FFESSM ?

Pour une meilleure compréhension et une meilleure transparence, cette analyse est intéressante.

Cette répartition s'appuie sur l'architecture des budgets FFESSM :

Rétrocession au Comité Régional	26,2 %
Rétrocession au Comité Départemental	7,3 %
Emplois et fonctionnement siège national	25,0 %
Activités commissions nationales	24,0 %
Assurance RC	7,2 %
Marketing	6,0 %
Fabrication et gestion	4,3 %

## 7 - Info CMAS olympiade à venir (Président)

**Comité Technique :** Plusieurs échanges avec la présidente de la CMAS. Laquelle souhaite à tout prix que ce soit un Français qui prenne la place de président du comité technique de la CMAS. Elle a proposé Alain Foret. Accord du Président de la CTN.

**Comité Sportif :** Michel Gaunard qui poursuivrait son mandat de président



**Vice-présidence de la CMAS** : Frédéric Di Meglio postulerait à ce poste.

Ce qui ferait 3 places stratégiques pour notre Fédération au niveau international. Objectif : vision française qui permet d'influer l'international.

Alain Germain serait proposé et nommé vice-président honoraire.

La direction des sports est très attentive à la renommée des fédérations à l'international.

Impliquer les commissions (surtout sportives) au niveau de la CMAS.

Les représentants au niveau des commissions d'activités s'engageront à assumer les frais, dans le but de privilégier les Visio.

## **8 - Réécriture des Diplômes d'État, France compétences, nos BPJEPS (Président)**

Le contexte : Le Grenelle de l'emploi et des métiers du sport de 2023 visait à renforcer l'emploi sportif ainsi que la qualité et l'attractivité de la filière sport. En 2024, une réforme en profondeur des diplômes professionnels de l'animation et du sport est mise en place, pour une réinscription au RNCP. Travaux avec France Compétences introduisant des Blocs de Compétences (BC) et la notion d'autonomie professionnelle. Depuis octobre, la filière métier plongée subaquatique avec et sans scaphandre y travaille avec diverses entités ayant des visions parfois opposées :

- Direction sports DS3B s'appuyant sur un organisme Excellens formation
- Partenaires sociaux tels que syndicats ANMP et SNMP, organismes patronaux COSMOS et France Active
- Fédérations ou équivalents concernées (FFESSM, FSGT, UCPA)
- Organismes de formation (Antibes, Montpellier, Bordeaux).

La finalisation du BPJEPS (niveau 4 CEREQ) est prévue pour mars 2025 tant pour la plongée sans scaphandre que pour celle avec scaphandre.

Le DEJEPS (niveau 5 CEREQ) concerne seulement la plongée avec scaphandre, programmé courant 2025-début 2026, avec un souci constant pour nous de maintenir la lisibilité et l'équilibre de la filière. La notion de formation au tutorat devrait disparaître des futurs diplômes sportifs d'État.

Tous les diplômes comportent 2 blocs de compétences généraux transversaux à tous les métiers du sport et de l'animation (BC1 et BC2) et un ou deux blocs spécifiques à l'activité. Pour le BPJEPS sans scaphandre, un BC3 est prévu. Pour le BPJEPS avec scaphandre un BC3 et un BC4 (direction de plongée jusqu'à 20m sont prévus).

## **9 - Règlement de fonctionnement de certaines commissions sportives et collègues (DTN)**

Nécessité de toiler les règlements de fonctionnement de plusieurs commissions afin de :

- Ne pas user du terme de RI mais bien de règlement de fonctionnement (il n'y a qu'un RI : celui de la fédération).
- Ne pas s'arroger d'autres prérogatives que celles définies dans le règlement intérieur de la fédération.
- Rappeler le rôle des différents groupes de travail / experts (collèges des juges, collège des instructeurs...) qui ne sont que consultatifs.

Divers échanges ont lieu. Le Président BFC fait une remarque sur le dépôt tardif du document sur l'espace partagé. Le DTN fait la lecture du règlement de fonctionnement de la commission nationale apnée pour adoption.

**Résolution 25/004 : validation du règlement de fonctionnement de la CN Apnée**

Contre : 0

Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité**

**10 - Nitrox à moins de 40% et confusion sur les équipements utilisés (Alain Delmas et Président)**

Point sur la confusion entre le marquage des fûts des blocs, le concept Oxyclean et le remplissage des blocs au Nitrox (règle des 40%). Un article détaillé est prévu dans le SUBAQUA de mars-avril réalisé par Alain Delmas en phase avec le Président de la CTN et le Président de la CNJ.

Sur la base des textes actuels du ministère du travail sur le droit du travail hyperbare, la logique d'utilisation de scaphandres « air » pour une utilisation au Nitrox, en plongée loisir tant au niveau du remplissage que de l'usage en immersion, peut être mise en œuvre sous réserve qu'à aucun moment ne circule dans les différents éléments du scaphandre un mélange ou un gaz comportant plus de 40 % d'oxygène et que le fût soit bien identifié comme G1 ou équivalent.

**11 - Point sur Oxyjeunes 2025 (Valérie Heidt)**

Groupe : Justine, Céline, Pascal, Marc et Valérie

Organisation de l'évènement : 8 régions participantes

Coordination par Valérie (Grand Est)

Thématique déguisement : métiers de la mer

Inscriptions et hébergement : Réservations centralisées par région

180 lits réservés pour jeunes et encadrants. Utilisation de HelloAsso pour inscriptions et paiements. Test avec une région pilote (Occitanie).

Transport et Logistique : Organisation des déplacements depuis l'aéroport et la gare / étude de location de minibus / Collaboration des bénévoles du Club de Mulhouse

Prochaines étapes :

Validation et diffusion du courrier d'information auprès des Coreg et Codep

Préparation du matériel promotionnel

Validation du nouveau règlement : nouvelle épreuve de nage

Modification du règlement à valider :

Article 2 : Le Challenge National Oxyjeunes est ouvert aux jeunes licenciés FFESSM âgés de 8 à 17 ans, membres des clubs associatifs ou des structures commerciales agréées, ayant fourni l'autorisation du droit à l'image et étant licenciés. Ils s'engagent notamment à ce que tout participant qui s'inscrit soit en possession d'une licence FFESSM et d'un CACI à la pratique de la plongée scaphandre.

Article 3 : il est également en charge de définir le thème du défilé des équipes.

Article 9 : Pour être classé, il faut avoir réalisé l'ensemble des épreuves de sa catégorie d'âge ou au moins 6 des 7 épreuves (les conditions d'accès à la course hawaïenne étant spécifiques)

**Résolution 25/005 : Validation de la nouvelle épreuve Nage PMT et des modifications du règlement.**

Contre : 0

Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité**

## **12 - Bases Fédérales (Seb Allegre)**

Première réunion durant le salon de la plongée. Point de départ pour savoir ce que souhaite chaque base.

-État des lieux

-Partage de bonnes pratiques, souhait de se réunir 3 fois par an (en visio)

-Souhait de diversification de leurs offres

-Articles de Subaqua sont mal exploités par la plupart des bases fédérales, espace à utiliser

-Statuts des BF : plusieurs bases ont émis le souhait d'avoir des statuts en tant qu'entité propre

-Besoin en communication (kit com à revoir et épaissir)

-Souhait réel d'être une vitrine de la fédération, mais aussi de leur zone géographique

Prochaine réunion en avril 2025

## **13 - Fête de la mer et des littoraux du 6 juin au 6 juillet 2025**

Sébastien Allegre a représenté le Président lors du lancement du COPIL à l'Assemblée Nationale. Sophie PANONACLE, députée de Gironde, en est le pilote. Elle était et sera probablement la présidente du CNML.

Dates et points importants : 7<sup>ième</sup> édition, démarre le 6 juin et ce jusqu'au 6 juillet

Concernera la mer, le littoral et les eaux intérieures.

Parrain et marraine : Yves Parlier et Nadia Améziane

Notion de Villes étapes.

Thèmes retenus : la protection de la mer et des littoraux, patrimoine maritime, sentier du littoral, sport et culture.

Nos possibilités : découverte de nos activités (baptêmes, etc), sensibilisation à la protection des espèces aquatiques, nettoyage de sites, et un item concernant les métiers de la mer.

Nous engageons nos OD, nos clubs à s'inscrire sur ce projet avec une action organisée sur cette période (exemple CR Sud).

## **14 - Bureau des Médailles (Directrice)**

88 demandes de médaille de bronze : toutes acceptées

23 demandes de médaille d'argent : 3 reportées pour demande d'informations supplémentaire, 1 transformée en diplôme d'honneur, 18 acceptées.

8 demandes de médaille d'or : 1 reportée pour demande d'informations supplémentaires, 7 acceptées

1 demande de diplôme d'honneur : acceptée

**Résolution 25/006 : validation des décisions du bureau des médailles**

Contre : 0

Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité**

## **15 - Communication, harmonisation des commissions et régions**

Résumé des travaux présentés samedi matin. Info pour les régions et commissions.

## **16 - Label Ecosub (Yvon Ropert)**

3 candidatures de club : Club Sub Urpean / CSMS Plongée / Club Sub Troyes

Les 3 clubs sont labélisés

C'est maintenant Myriam Ziane qui prendra la main sur le label.

**Résolution 25/007 : validation des clubs labélisés Ecosub**

Contre : 0

Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité**

**17 - Tour des régions :**

**Sud :** L'UCPA doit toujours 76 000 euros au comité Sud depuis 7 mois. Concerne également l'IDF et la Corse. Recours contentieux.

Journée d'informations sur le stress post-traumatique avec les commissions technique et médicale régionales, le 05/04/2025 à l'hôpital Sainte-Anne.

**Corse :** signature début janvier d'une convention avec l'UNSS, concernant l'éducation des jeunes, savoir nager, et environnement. Mise à disposition de l'ensemble des structures pour pouvoir envoyer des jeunes pour la découverte d'une activité (baptême, rando sub, apnée)

**Bretagne :** le comité a initié la refonte de son modèle opérationnel en concordance avec sa transition économique.

\*\*\*\*\*

**Réunion du dimanche 23 février 2025, 9h00-12h45 - CDN élargi au régions et commissions**

**Présents :**

ALLEGRE Sébastien – CORBE Anne - DI MEGLIO Frédéric – FELIX Valérie – FERRETTI Jean-Lou – HECQUET Céline – HEIDT Valérie – LAMERAT Patrick – LEBRET Joël – MARAN Vincent – MARGOUET Chantal - MATHIS Samuel – MATYKOWSKI Isabelle – PENVEN Stéphanie – PHILIPPE Claude - PISTOLET Julie – ROPERT Yvon – ROUVIER Béatrice – SCHITTLY Bernard - SERVAL Emmanuel – SWOBODA Claire – ZIANE Myriam

**Excusés :** CUVELIER Sarah - DELMAS Éric – DUPRAT Justine – GRANDJEAN Bruno - MEYER Hugo

**Assistaient également :**

Alain DELMAS	Chargé de mission
Sophie MAES	Directrice
Richard THOMAS	DTN
Cécile NOEL	Secrétaire de séance

**Présidents Comités Régionaux :**

- Mr Sébastien ALLEGRE	Nouvelle Aquitaine
- Mr Thiery BERTRAND	Bourgogne Franche Comté
- Mr David CARTRON	Bretagne Pays de la Loire
- Mr Christian JOLIVET	Centre
- Mme Chantal MARGOUET	Corse
- Mr Thomas ANTH	Est
- Mr Antoine CAPELLE	Guadeloupe – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Patrick LAMERAT	Ile de France
- Mr Joël LEBRET	Normandie
- Mr Marie Christine ORTOLE	Martinique – <i>Absente et excusée</i>
- Mr Laurent JUMELLE	Hauts de France
- Mme AUPETIT Amandine	Nouvelle Calédonie – <i>Absente et excusée</i>
- Mr Jean Marc CHAREL	La Réunion – <i>Absente et excusé</i>
- Mr Renaud HELSTROFFER	Auvergne Rhône Alpes
- Mme Océane BIONAZ	Polynésie Française – <i>Absente et excusée</i>
- Mr Jean Claude JONAC	Sud - Provence Alpes Côte d'Azur
- Mme Nicole BOULAY	Occitanie - Pyrénées Méditerranée

### Présidents Commissions Nationales :

- Mme Laetitia MINIER	Apnée
- Mr Hervé ALFONSI	Archéologie
- Mme Sandrine SAUGE-MERLE représentée par Vincent MARAN	Biologie et Environnement – <i>Absente et excusée</i>
- Mr Dominique RUAUX	Hockey Sub
- Yann STREBLER	Handi
- Mr Jérôme CARRIERE (visio)	Juridique
- Dr Bruno GRANDJEAN représenté par Bernard SCHITTLY (visio)	Médicale-Prévention – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Antoine FAUVEAU	Nage avec Palmes
- Mme Françoise GRAND	Nage en Eau Vive
- Mr Laurent RIEFFEL	Orientation Sub
- Mr Vincent RAVEL	Pêche Sous-Marine
- Mme Pascale CETRE	Photo Vidéo
- Mr Daniel MEYNOL	Plongée Souterraine
- Mr Olivier TIBERGHEN	Plongée Sportive en Piscine
- Mr Grégory POIRIER représenté par Anne CORBE	Technique – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Christophe MARTINEL	Tir sur Cible Sub

### Parts Territoriales ANS et FFESSM (DTN et Président adjoint)

- 2 visio de formation : 1 pour le CNAS le 21/1 - 1 pour les CTAS le 18/2
- Note de cadrage fédéral prête
- Quelques modifications imposées par l'ANS
  - 2 actions maximum pour les clubs (au lieu de 3)
  - 20 % du montant impératif pour les actions en faveur de la féminisation
  - 10 % du montant pour les actions en faveur du « parasport »

La note de cadrage de l'ANS manque. Dépôt des dossiers à l'ANS au plus tard le 31 juin 2025

### **Résolution 25/008 : Vote de principe sur la note de cadrage**

Contre : 0

Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité**

Demande de Nicole Boulay : avoir l'avis des CTAS pour la note de cadrage.

Retour Président adjoint : Pour les prochaines années, nous demanderons aux CTAS de remonter leur avis sur la note de cadrage en cours afin de pouvoir apporter des modifications sur la note de l'année suivante.

### Questions des Commissions nationales (mises sur le lien drive)

#### Hockey Subaquatique :

Présentation du rapport.

Candidature officielle de la France pour les championnats 2027 à Clermont Ferrand.

Attente de la validation des élus de la municipalité pour envoi dossier à la CMAS.

#### Tir sur Cible :

Nomination de Yves MALIET du Comité IDF en tant qu'instructeur national.

**Résolution 25/009 : Nomination en tant que IN**

Contre : 0

Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité**

**Apnée :**

- Nomination de 4 Instructeurs Nationaux :  
Cécile PETRE, Henri-Pierre MADERS, Philippe PEAN, Thierry TONNELIER

**Résolution 25/010 : Nomination des 4 IN**

Contre : 0

Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité**

- Validation du nouveau Règlement Compétition Eau Libre 2025

**Résolution 25/011 : Validation nouveau règlement Apnée EL 2025**

Contre : 0

Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité**

- Validation de la modification du MFA Instructeur National Apnée

**Résolution 25/012 : Validation de la modification du MFA**

Contre : 0

Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité**

**Photo Vidéo :**

Proposition de modification des fiches de brevet pour les six niveaux de formateurs photo et vidéo.

Plusieurs membres du CDN expriment la crainte qu'avec cette modification impactant les niveaux de formateurs, il y ait une baisse des Formateurs photo/video de niveau 1. Ces derniers sont importants pour l'échelle club.

Suite à la discussion, il est demandé à la CNPV de revoir l'argumentaire pour CDN de Juin.

**Pêche sous-marine :**

- Démarche de promotion découverte auprès des jeunes, besoin d'un Pass PSM ?

**Réponse :** soit un simple pass pratiquant, soit le pass découverte (ATP 3 activités) sans licence et sans CACI.

- Demande de création 2 niveaux d'IE PSM (un piscine, un milieu naturel) ?

**Réponse :** Pertinence réelle de la demande qui nécessite un développement informatique au vu du faible nombre de délivrance potentiel.

- Bagues thon rouge :

Une pêche qui suscite beaucoup de convoitises de pratiquants « passagers », nécessitant beaucoup d'énergie et qui ne concerne pour autant qu'un faible nombre de nos pratiquants. Demande de priorisation d'accès des bagues aux bénévoles pratiquants réguliers en clubs.

**Réponse :** Le CDN ne peut pas prendre une décision actée discriminatoire sur ce sujet. Gestion par la commission PSM.

- Accès à base fédérale diplômes de PSM ?

Réponse apportée par le SG avec l'aide du secrétariat fédéral.

#### Orientation Subaquatique :

Validation des règles de sélections EdF (intégration du 200 IS) ?

**Résolution 25/013 : Validation des règles EdF Orientation**

Contre : 0

Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité**

#### Nage avec Palmes :

Outil informatique commun inter commission pour la gestion des engagements en compétition ?

Réponse : fonction du nouveau SI, malheureusement pas avant 2027

#### Nage en Eau Vive :

Modifications précises du Règlement Formation

**Résolution 25/014 : Validation des modifications du règlement de formation NEV**

Contre : 0

Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité**

#### Technique :

Information sur l'entrée en formation de 2 INS (Stéphanie Magnani et Stéphane Roux)

- Nomination au Titre d'IN Hors Classe, Jean ESCALES.

**Résolution 25/015 : Nomination au titre d'IN Hors Classe**

Contre : 0

Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité**

A la suite de ce vote, à la demande du Président, la salle entière salue Jean Escalles par des applaudissements et le remercie pour son engagement

#### PSP :

Nouvelle formation e-learning « Délégué escorte de l'AFLD ». Est-il possible de faire apparaître sur l'espace licencié cette formation (sans délivrance de carte) ?

Réponse : Le SG va voir les possibilités techniques.

#### Médicale et Prévention :

Nombreux travaux présentés. Certains ont été présentés sur des points précédents, en particulier pour l'Apnée et prise oxygène de récupération après performance importante en eau libre (voir nouveau règlement Apnée EL accepté)

**Résolution 25/016 : Validation Algorithme de prise en charge syncope en apnée**

Contre : 0

Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité**

**Résolution 25/017 : Validation du CACI 2025, avec suppression des mots « et restrictions éventuelles »**

Contre : 0

Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité**

**Résolution 25/018 : Validation des conseils de reprise en plongée scaphandre, avec demande d'ajout d'un titre « Conseils de reprise de plongée en cas d'ADD ou OPI pour prévenir au maximum un risque de récidence » et suppression du mot « restrictions ».**

Contre : 0

Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité**

#### Archéologie :

Présentation du projet / ambitions de développement

#### Biologie et Environnement :

Présentation du projet

Validation nouvel Instructeur national INBS, Mathieu LICHOSIEK (Région Hauts de France)

**Résolution 25/019 : Nomination d'un IN**

Contre : 0

Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité**

#### Juridique :

Rappel : Il est extrêmement important que chaque région ait une commission juridique, mais aussi disciplinaire.

Création d'une hiérarchie, d'un fléchage des questions juridiques afin de valoriser les divers étages et de recentrer la CNJ sur ses missions principales :

Licencié --> Club / SCA --> Juridique Régionale --> Commissions nationales si besoin (CTN, CNA ...) --> Juridique Nationale

#### Souterraine :

Présentation du weekend découverte de la plongée souterraine et Handisub les 17-18 mai

#### Mission Handisub :

Stratégie 2025 2028 - Grands objectifs :

- Développer encore le maillage des clubs et SCA pouvant accueillir des personnes en situation de handicap
- Développer l'inclusion et généraliser les activités adaptées, en loisir et en compétition, en lien avec la FFH et la FFSA
- Consolider les partenariats avec les mécènes (Techniciens de santé, TOPSTAR et AG2R la mondiale)

Réalisations et perspectives présentées. Projets 2025 présentés dont « Erasmus + Mobilité » avec la FIPSA (Fédération italienne).

#### Mission RandoSub

Emmanuel Serval, Claire Zwoboda, Justine Duprat.



Point sur le Guide randosub (600 certifications depuis avril 2024), partenariat Beuchat.

**Mission Jeunes :**

2 gros projets : Oxyjeunes et recensement national de tous les référents des régions et départements afin de répondre au mieux aux clubs, et valoriser la plongée jeune.

Le Secrétaire Général de la FFESSM

Jean Louis FERRETTI



Le Président de la FFESSM

Frédéric DI MEGLIO

